

REGLEMENT

Championnat par Equipe Jeunes (CEJ)

1. Toutes les dates:

Cette compétition se déroulera dans le même principe que le championnat par équipe adultes.

2. Participation

Les inscriptions, devront être envoyées au comité avant le début de chaque phase en respectant les dates limites d'inscription. Elles devront obligatoirement être remplies sur la fiche envoyée par le CDTT89, et renvoyées par mail.

Toute inscription sous une autre forme ou hors délai ne sera pas prise en compte.

Catégories acceptées:

Toutes les licences traditionnelles garçons et filles, de la catégorie poussin(e) à junior(e) 4^e année.

Les équipes peuvent être composées de trois joueurs de catégories différentes.

Les équipes peuvent être mixtes.

Les classements sont limités à 650 points.

Nous prenons compte des classements officiels de la phase en cours.

3. Tarifs

Le coût de l'inscription pour la saison est fixé à 15€ par équipe et par phase. Les participations sont facturées en fin de saison aux clubs concernés.

4. Déroulement sportif

La hiérarchie de la compétition tiendra compte des catégories d'âge des joueurs, en séparant en deux divisions les équipes.

Une division pour les joueurs poussin(e)s, benjamin(e)s et minimes et une division pour minimes, cadet(te)s et junior(e)s.

A l'issue de la première phase, le 1^{er} de la catégorie la plus jeune pourra évoluer dans la division plus âgée si elle le souhaite.

Pour les équipes à profil particulier, la commission jeunes et technique se réserve le droit de surclasser ou sous classer ces équipes sur demande du club.

REGLEMENT

La feuille de rencontre:

L'ordre des parties sera comme suit:

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE Championnat par Équipes

C.S.F. 08.203A

Nom, Prénom, Adresse du Juge-Arbitre :

N° Licence du JA :

Lieu de rencontre		Ligue :	
Date :	Heure :	Division	Poule
* National	* Régional	* Départemental	
* Masculin	* Féminin		

* Rayer les mentions inutiles

N°	Association	NOM - PRÉNOM	Points	Mutité Etranger	Cartons
N° Licence					
A					
B					
C					

N°	Association	NOM - PRÉNOM	Points	Mutité Etranger	Cartons
N° Licence					
X					
Y					
Z					

Avant le commencement de la rencontre, l'attribution des lettres A B C et X Y Z est faite par tirage au sort.
Chaque capitaine présente ensuite son équipe au Juge-Arbitre en désignant ses joueurs par une des trois lettres dont il est bénéficiaire.

SCORES					ORDRE DES PARTIES		POINTS	
1	2	3	4	5			ABC	XYZ
					A	contre X		
					B	" Y		
					C	" Z		
					B	" X		
					Double	" Double		
					A	" Z		
					C	" Y		
					B	" Z		
					C	" X		
					A	" Y		
TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE								

La feuille de rencontre est expédiée par le club qui reçoit

Réserves
Réclamations
Cartons
Rapport JA

Capitaine Équipe A	Capitaine Équipe X	Association
Nom N° Licence	Nom N° Licence	
Signature à la fin de la rencontre	Signature à la fin de la rencontre	Association

Signature du Juge Arbitre

PHASE	JOURNÉE
N°	N°



Toutes les informations
sont disponibles sur :

www.fft.com



5. Durée des parties

Toutes les rencontres se disputent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes).

6. Juge-arbitrage

Le Juge-arbitre est un responsable du club recevant la rencontre.

7. Absence

En cas d'absence le jour même de la compétition, une amende de 15€ sera retenue.

REGLEMENT

8. Arbitrage

Les parties seront arbitrées par les joueurs inscrits à la compétition. Toutefois, il est souhaitable que chaque club ayant des participants à la compétition fournisse au moins un arbitre pour remplacer ou assister les arbitres débutants.

9. Les balles

Les balles de jeu sont fournies par le club recevant la rencontre.

10. Horaire

La rencontre se déroule le week-end de la journée de championnat concerné en accord entre les clubs, par défaut le samedi à 14h30.

11. Classement et récompenses

Le champion de la division 1 et 2 sera récompensé pour chaque phase.

12. Responsabilité

Le club recevant décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'affaires personnelles.

13. Comportement et discipline

Les dirigeants de club (ou accompagnateurs des jeunes) sont responsables du comportement sportif de leurs joueurs. Tout manquement aux règles de bonne conduite sportive, constaté par les JA de l'épreuve sera immédiatement sanctionné suivant le règlement fédéral.

Une tenue de sport est obligatoire pour participer aux CEJ (short, maillot à manches courtes, chaussettes et chaussures de sport non utilisées à l'extérieur. **Aucun vêtement blanc**). Le port du survêtement est interdit dans les aires de jeu.

14. Application du présent règlement

-Ce règlement complète et explicite le règlement fédéral.

-Le juge-arbitre est chargé de son application.

-Tout cas non prévu ou toute interprétation à faire est du ressort du juge-arbitre.

-Tout appel concernant une décision du juge-arbitre doit être fait auprès du président du comité pour présentation au bureau chargé des appels ou au comité directeur si besoin.

La Commission Sportive Départementale
Et
La Commission Jeune et Technique